

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

ROME : consistoire du 23 mai, du 26 ; création de cinq évêchés en Australie.—CHRONIQUE DIOCÉSAINNE : mandement de Mgr de Montréal ; ordination le 4, et 5 juin ; l'Œuvre des tabernacles ; la procession de la Fête-Dieu ; mort et obsèques de M. Deschamps S. S. ; consécration de l'église de Longueuil ; pèlerinage du Tiers-Ordre à Sainte-Anne de Beaurpré.—LA VIE DE PRIÈRE.—LA PAIX, du *Moniteur de Ro-*



SOMMAIRE

me.—NOUVELLES RELIGIEUSES : pèlerinage du cardinal Gibbons au noviciat des Petites-Sœurs des Pauvres ; relations entre l'Angleterre et le Vatican ; le couvent du Mont-Carmel ; la famine au Tonkin méridional ; couronnement de Notre-Dame de Lujan ; un sermon du cardinal Lavignerie.—UN TOULOUSAIN CHEZ LES ARABES. — PRIONS POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 Cents Une piastre par an, payable d'avance. 2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † FDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
M^{rs} EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à **M. P. DUPUY**
 Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES.

DIMANCHE,	12	JUIN	—Saint-Antoine de Lavaltrie.
MARDI,	14	“	—Saint-Gabriel de Brandon.
JEUDI,	16	“	—Saint-Cuthbert.
SAMEDI,	18	“	—Notre-Dame de Grâce.

FÊTES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE,	12	JUIN	—Deuxième dim. après la Pentecôte. S. Jean de <i>S. Facon</i> , C., d., orns blancs. <i>On annonce la solennité du Sacré-Cœur.</i>
Lundi,	13	“	—S. Antoine de <i>Padoue</i> , C., d., orns blancs.
Mardi,	14	“	—Saint Basile, E. D., d., orns blancs.
Mercredi,	15	“	—De l'Octave, sem., ornements blancs.
Jeudi,	16	“	—Oct. de la Fête-Dieu, doub., orns blancs.
Vendredi,	17	“	—SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS, d. 2 cl., orns blancs
Samedi,	18	“	—De l'Imm. Conception, sem., orns blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE.—Salut à 7 heures, tous les soirs pendant l'Octave.

Dimanche 12, vêpres et salut à 5 heures.

SAINTE-CROIX.—*Dimanche* 12, ordination.

CONFIRMATION

Lundi 13, à Sainte-Anne.

VISITE PASTORALE.

Lundi 13, à Boucherville.

Mardi 14, Varennes

Mercredi 15, Verchères.

Jeudi 16, Contrecoeur.

Vendredi 17, Sainte-Théodosie.

Samedi 18, Sainte-Julie.

Dimanche 12, Solennité des titulaires des églises paroissiales de Saint-Norbert et Sainte-Marguerite à l'Acadie.

ROMÉ

Au consistoire du 23 mai, Sa Sainteté Léon XIII a élevé à la dignité de cardinal de la sainte Eglise romaine, Mgr Pallotti et le R. P. Bausa ; et préconisé douze archevêques ou évêques.

Mgr PALLOTTI a été successivement secrétaire du cardinal Reich, auditeur de nonciature à Madrid, employé à la secrétairerie d'Etat, secrétaire des études. Dans cette dernière charge, Mgr Pallotti seconda habilement les vues du Pape dans l'organisation des écoles primaires. Il aida également à transformer et à améliorer les établissements secondaires. Il prit une part très active à la formation et au développement de l'institut technique du palais Altemps, du collège Angelo Mai et de l'Académie Spada. Son activité pédagogique s'étendit même au-delà de Rome et il travailla à l'organisation des universités libres en France.

Il fut ensuite substitué de la secrétairerie d'Etat, puis secrétaire de la congrégation des Affaires ecclésiastiques. Sa santé ébranlée l'obligea à quitter ce poste, qui fut confié à Mgr Galimberti. Depuis il est Auditeur de la chambre apostolique. Il y a quelques semaines on introduisit la cause de la béatification de son oncle le V. Pallotti, fondateur des missions populaires.

Le R. P. BAUSA, dominicain, fut longtemps professeur dans les maisons de son ordre, puis provincial de Florence.

Il y a quatre ans environ, Léon XIII l'appela à Rome et le nomma maître des Sacrés Palais. Le maître des S. Palais est le *théologien* particulier du Pape, comme l'auditeur de Sa Sainteté (aujourd'hui Mgr Boccali) est son *canoniste*. Il est chargé de la révision et de l'approbation des livres imprimés à Rome.

Cette nouvelle promotion cardinalice porte à 66 le chiffre des membres du Sacré-Collège. Le nombre des cardinaux étant fixé à 70, il ne reste que quatre chapeaux vacants.

Dans le consistoire de jeudi 26 mai, N. S. P. a préconisé les évêques français :

Mgr FOULON (Joseph-Alfred), archevêque de Besançon, transféré à l'archevêché de Lyon, vacant par le décès de S. E. le cardinal Caverot.

Mgr DUCELLIER (Arthur-Xavier), évêque de Bayonne, transféré à l'archevêché de Besançon, en remplacement de Mgr Foulon transféré au siège de Lyon.

Mgr GOUZOT (Louis-Joseph-Jean-Léon), évêque de Gap, transféré à l'archevêché d'Auch, vacant par le décès de Mgr Gérauld de Langalerie.

Mgr GONINDARD, évêque de Verdun, nommé archevêque coadjuteur de Rennes.

Mgr FLEURY-HOTTOT (François-Alfred), évêque de Digne, transféré à l'évêché de Bayonne en remplacement de Mgr Ducellier, promu à l'archevêché de Besançon.

MGR PAGES, évêque de Tarentaise, transféré à Verdun.

M. MORTIER (Henri), vicaire général de Cambrai, nommé à l'évêché de Digne, en remplacement de Mgr Fleury Hottot, transféré au siège de Bayonne.

M. BLANCHET (Alphonse-Jean), vicaire général de Bourges, nommé à l'évêché de Gap, en remplacement de Mgr Gouzot, promu archevêque d'Auch.

M. MARÉCHAL (Victor), curé de Corbeil, nommé à l'évêché de Laval, vacant par le décès de Mgr Le Hardy du Marais.

M. PETIT (Fulbert), vicaire général de la Rochelle, nommé à l'évêché du Puy, vacant par le décès de Mgr Lebreton.

Le Souverain-Pontife a décrété la création de cinq nouveaux évêchés en Australie, avec Wellington pour métropole. Sa Sainteté a aussi érigé cinq nouveaux vicariats apostoliques dans les îles de l'Océanie. Cet accroissement de la hiérarchie catholique est exigé par les progrès de la foi dans ces pays.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

QUÉBEC. — Cause de Béatification et Canonisation du serviteur de Dieu, François de Montmorency-Laval, évêque de Québec.

EDOJARD-CHARLES FABRE,

Par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, archevêque de Montréal, etc., etc.

En conséquence des Lettres de la Sacrée Congrégation des Rites, en date du 29 avril dernier, et de l'instruction du R. Augustin Caprara, Promoteur de la Sainte Foi à Rome, à Nous adressées, Nous avertissons, par les Présentes, les Prêtres et les Fidèles de Notre Diocèse en général, et ceux de cette paroisse (ou communauté) en particulier, qu'ils aient, dans ces huit jours qui suivront la publication des Présentes, à déposer entre les mains de Notre Vicaire Général tous les écrits ou copies authentiques des écrits attribués au serviteur de Dieu FRANÇOIS DE MONTMORENCY LAVAL, évêque de Québec, soit que ces écrits aient été composés par le Serviteur de Dieu lui-même, soit qu'il aient été faits sous sa dictée, soit enfin qu'ils aient été composés par son ordre. De plus, en vertu des mêmes Lettres de la Sacrée Congrégation des Rites et en conformité avec la susdite Instruction, Nous ordonnons que les mêmes fidèles, qui auraient en leur possession quelqu'un ou quelques-uns des susdits écrits, se présentent au jour qui leur sera désigné, devant le Vicaire Général, le Promoteur Fiscal de Notre Curie Archiépiscope et le Notaire Ecclésiastique à ce nommé, pour y répondre aux questions qui leur seront adressées sur la provenance et autres circonstances relatives aux dits écrits. Enfin, Nous ordonnons que les fidèles, qui

auraient connaissance que quelqu'un ou quelques-uns de ces écrits fussent en la possession d'une ou plusieurs personnes, déclarent à Notre Vicaire Général les noms de ces personnes. Le tout sous peine de censures et peines ecclésiastiques *ferendæ sententiæ*, si l'on se refuse à l'exécution des Présentes.

Donné à Montréal, en Notre Palais Archiépiscopal, ce 15 du mois de juin 1887, sous Notre Seing et sceau, et le contre-seing de Notre Chancelier.

† EDOUARD CHS, *Arch. de Montréal.*

Par Mandement de Monseigneur,

T. HAREL, *Ptre, Chancelier.*

Ordre est donné de publier au prône des messes paroissiales, au Chapitre des Communautés Religieuses et dans les Chapelles, où se fait l'office public, le Décret ci haut, qui a trait à la recherche des Ecrits du Serviteur de Dieu Monseigneur de Laval, évêque de Québec, le premier Dimanche après sa réception.

Archevêché de Montréal, 6 Juin 1887.

† EDOUARD CHS, *Arch. de Montréal.*

Par Mandement de Monseigneur,

T. HAREL, *Ptre, Chancelier.*

Ordination par Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, dans la chapelle du Grand Séminaire en date du 4 juin 1887.

Tonsure.—MM. L. J. Gervais, D. J. Plouffe, A. J. Daigneau, U. J. Ethier, M. J. Jolicœur, J. C. Allard, J. H. Forbes, A. A. Larue, J. W. Brophy, J. A. Roy, *Montréal* ; L. Clermont, *Burlington* ; E. J. B. Magnan, *Grands-Rapides* ; H. J. Côté, R. E. Maloney, *Hamilton* ; A. H. Lessard, D. J. O'Connor, *Manchester* ; G. F. Whibbs, *Peterborough* ; U. J. Baron, *Sherbrooke* ; W. F. Grace, J. A. Hurley, J. J. Mullen, H. J. Wrin, *Springfield* ; M. O'Keefe, *Chatham* ; W. Mahar, *Cleveland* ; P. Haley, *Hamilton* ; D. Bailey, D. Hurley, J. O'Donovan, *Hartford* ; H. Bellefleur, *Manchester* ; P. Dubbel, *Nesqually* ; N. Mueller, *Peoria* ; T. Gélinas, *Trois-Rivières*.

Tonsure et Ordres Moindres.—RR. PP. A. B. Chossegros, L. J. E. N. Dugas, J. J. H. Dugas, L. J. L. Sigouin, B. J. Hazelton, H. S. Adams, *de la Compagnie de Jésus*.

Ordres-Moindres.—MM. L. A. Brochu, J. W. Casey, J. Reid, J. B. E. Sincennes, A. J. Perreault, *Montréal* ; N. N. Poulin, J. Schrembs *Grands-Rapides* ; J. P. Aylward, *Humilton* ; C. J. Killeen, *Kingston* ; J. D. Desmond, D. J. Dunn, *Manchester* ; J. J. Tétreau, *Nicolet* ; R. J. Lamoureux, *Saint Hyacinthe* ; L. de G. Leblanc, *Saint-Jean, N. B.* ; J. A. Drolet, *de la Compagnie de Jésus*.

Sous-Diaconat.—MM. A. L. Barcelo, J. E. Chicoine, H. J. Gauthier, A. J. Primeau, A. A. Robert, J. Toupin, T. J. Sauriol, Chs. Morrill *Montréal* ; A. Comeau, *Chatham* ; J. L. McLaughlin, *Portland* ; J. M. Coffey, P. F. Duff, D. M. Lowmyer, E. J. McElroy, *Providence* ;

T. J. Barré, *Saint-Hyacinthe* ; S. J. Garcia, *Santa-Fe* ; F. Bonneville, *Springfield* ; H. J. McPhillips, *Toronto*.

Diaconat.—MM. J. E. Dupras, *Montréal* ; J. A. Ethier, *Albany* ; W. J. Futterer, *Acton* ; C. F. McKinnon, *Antigonish* ; P. J. Kennedy, *Hartford* ; M. J. Cadieux, *Saint-Hyacinthe* ; J. M. Kenney, *Springfield*.

Prêtrise.—MM. J. U. Brulé, A. M. Desrochers, J. P. Forest, D. P. Picotte, *Montréal* ; H. J. Emard, O. M. I. ; A. T. Corcoran, C. S. V., Père Jean Marie *Trappiste* ; W. J. Holland, B. J. Kiernau, *Pontiac*.

Ordination par Sa Grandeur Mgr A. Taché, archevêque de Saint-Boniface, 5 juin 1887.

Chapel'ne de l'Hospice Sainte-Darie, à Montréal.

Tonsure.—MM. A. N. Larivière et E. C. Rocan, *Saint-Boniface*.

Lundi dernier Monseigneur l'Archevêque a fait l'ouverture de l'œuvre des Tabernacles. Après avoir béni les ornements, Sa Grandeur a donné la confirmation.

Le salut et la bénédiction solennelle du T.-S. Sacrement ont terminé cette pieuse cérémonie.

La procession du T.-S. Sacrement sortira demain matin et suivra le parcours suivant : Place d'Armes, rue Saint Jacques, Côte Saint-Lambert, rue Saint-Laurent, rue Lagachetière jusqu'à la rue Visitation, rue Visitation, rue Notre-Dame jusqu'à l'église.

Un coup cruel vient de frapper encore le séminaire de Saint-Sulpice ; un de ses membres M. l'abbé Deschamps est mort dans la nuit de samedi à dimanche, emporté par la terrible maladie, la consommation, dont il souffrait depuis plusieurs années.

Bien que prévue, la fin de cette excellent prêtre a produit dans notre ville une douloureuse impression, c'est que M. l'abbé Deschamps par son zèle, par son affabilité, par son dévouement aux œuvres qui lui furent confiées, par son talent de parole avait acquis une grande popularité. Esprit élevé et délicat, il savait allier la douceur à la fermeté. Les conseils, que ses nombreux amis et surtout les jeunes gens, venaient lui demander, étaient toujours dictés par la prudence et la modération ; il voulait toujours qu'on agit en parfait chrétien.

M. Deschamps était âgé seulement de quarante-quatre ans. Il naquit à Lachine le 25 février 1843. Après un brillant cours d'études au collège de Montréal, il y devint professeur en 1865.

Il entra au grand séminaire en 1868 et fut ordonné prêtre en décembre 1870. En 1871, il fut passer un an à la solitude au ssy et, à son retour à Montréal, il exerça le ministère à Notre-Dame. Il eut la direction de la confrérie de St-Joseph (rue Cathédrale), de la congrégation des dames de Sainte-Anne, des enfants de Marie Immaculée, des dames de charité de l'hospice St-Joseph. Il

se dévoua complètement à l'œuvre de l'église de l'hospice St-Joseph, et c'est à lui qu'on doit en grande partie les belles décorations qui ornent cette église.

Le service du regretté défunt a été célébré mardi dernier à Notre-Dame en présence de LL. GG. Mgr de Montréal et Mgr de St Boniface. Un grand nombre de prêtres, parmi lesquels les représentants des communautés d'hommes assistaient à ce service, ainsi que les communautés de femmes et les membres des congrégations dont M. Deschamps avait été le directeur. De nombreux fidèles étaient aussi venus prier pour le repos de son âme.

La messe a été chantée par M. Larue S. S., et Sa Grandeur Mgr Taché, assisté de MM. Toupin et Giband a donné l'absoute.

Les fêtes de la consécration de la nouvelle église de Longueuil ont commencé mercredi, le 1er juin.

Vers quatre heures, Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, accompagné de plusieurs archevêques et évêques, et d'un grand nombre de prêtres partaient pour Longueuil, à bord du vapeur *Hochelaga*, gracieusement mis à leur disposition par la compagnie du Richelieu. A l'arrivée des distingués visiteurs à Longueuil, la foule des citoyens se porta à leur rencontre. Ils furent reçus par M. le curé Tassé M. le maire Morin et les conseillers. Partout sur leur passage, du débarcadère à l'église, la foule s'agenouillait pour recevoir leur bénédiction.

A l'église Nos Seigneurs les archevêques et les évêques prirent place au chœur. Sa Grandeur Mgr Fabre occupait un trône magnifique érigé pour la circonstance les autres prélats ; des prie-Dieu, dans le sanctuaire.

Il y avait Nos Seigneurs les archevêques Taché, de Saint-Boniface ; Duhamel, d'Ottawa ; les évêques Laflèche des Trois-Rivières ; Antoine Racine, de Sherbrooke ; Cleary, de Kingston, Ont. ; Mgr McNeirny, d'Albany, devait arriver plus tard, dans la soirée.

Au bas-chœur, prenaient place : les maires et les conseillers de la ville et de la paroisse de Longueuil et nombre d'autres citoyens de distinction parmi lesquels, MM. Perrault et Ménard, architectes de l'église.

L'église était remplie de citoyens de l'endroit, de Montréal et des paroisses environnantes.

M. Morin, maire de la ville de Longueuil, présenta aux archevêques et évêques, une adresse de bienvenue au nom des citoyens de Longueuil.

Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, répondit à l'adresse. Il dit qu'il a visité l'église de Longueuil il y a quelque temps et qu'il a alors été frappé de la beauté de ses décorations intérieures. Aujourd'hui, les beautés de l'église sont encore plus nombreuses. Cette église fait le plus grand honneur à la ville de Longueuil, Si feu Mgr Denaut, qui s'éteignit dans le presbytère de

Longueuil, dont le zèle a laissé de si doux souvenirs dans cette même paroisse, et feu M. l'abbé Thibault pouvaient contempler aujourd'hui ce temple magnifique, ils seraient remplis de joie. Cette église de Longueuil est une magnifique démonstration catholique ; elle est une preuve de la foi vive qui anime toute la population de ce pays en ce siècle d'indifférence religieuse et de persécution. Cette église est un véritable monument de foi religieuse. Un fait remarquable est qu'elle s'est construite en trois ans, sans que sa construction ne donnât lieu à aucune dissension ni à aucun accident regrettable. Les citoyens de Longueuil si puissamment aidés par le zèle intelligent de leur curé, M. M. Tassé, ont généreusement élevé ce temple magnifique à la gloire de Dieu. Si on était tenté de leur reprocher leur munificence, ils pourraient rappeler cette parole du Sauveur aux apôtres qui reprochaient à la pécheresse de répandre des parfums sur ses pieds divins : " Vous aurez toujours des pauvres parmi vous, mais vous ne m'aurez pas toujours. "

Sa Grandeur Mgr Cleary, évêque de Kingston, dit aussi quelques mots, en réponse à l'adresse des citoyens de Longueuil. Il les félicite du magnifique temple qu'ils ont élevé à la gloire de Dieu. C'est un témoignage admirable de l'esprit de foi de la population de la province de Québec.

Après cette cérémonie, les distingués visiteurs se rendirent au presbytère où ils sont les hôtes de M. le curé Tassé.

* * *

Dans la soirée, la petite ville de Longueuil offrait un joyeux coup d'œil. Toutes les demeures étaient illuminées et une procession aux flambeaux, la musique de la cité en tête, parcourut les rues de la ville, où circulait une foule animée. De tous côtés, on lançait des feux d'artifice. Tous les citoyens avaient rivalisé de zèle pour illuminer leurs demeures aussi parfaitement que possible.

Trois arcs de verdure avaient été élevés du débarcadère à l'église, et portaient les inscriptions suivantes : " Bienvenue à nos illustres visiteurs ; " — " Religion et Patrie. " " Vive notre archevêque ; " — " L'union fait la force. " — " Célébrons ce jour digne ment ; — Gloire à nos évêques. "

Voici d'abord quelques détails sur la nouvelle église de Longueuil :

Le plan de l'église affecte la forme d'une croix grecque et l'architecture est du style gothique.

Les dimensions sont imposantes comme on peut en juger par les chiffres suivants :

La façade a 93 pieds d'étendue et sa hauteur est d'environ 100 pieds. La flèche a plus de 250 pieds. Il y a cinq portes dont trois donnent sur le péristyle et deux conduisent aux escaliers des jubés.

Au-dessus de la porte centrale est placée une magnifique rosace

d'un dessin très élégant et très léger. Au-dessus se trouve la statue du patron de la paroisse.

Aux deux extrémités de la façade proprement dite s'élèvent deux petites tourelles percées de niches contenant des statues.

Le beffroi est d'un dessin très riche, et se termine par des clochetons en saillie sur le nu du mur.

La variété des lignes architecturales est conçue de manière à former un ensemble des plus harmonieux.

L'intérieur est digne de l'extérieur.

Le plus grand transept contient quatre fenêtres de 25 pieds de hauteur qui éclairent le bas de l'église et deux rosaces de 22 pieds de diamètre qui jettent des flots de lumière sous les voûtes.

Les petits transepts s'appuient sur le grand et contiennent trois fenêtres plus petites que les premières, d'un dessin différent et deux portes latérales de sortie.

Derrière, s'élèvent le chœur et la sacristie qui est adossée à l'église.

Le dôme est large et s'élance avec beaucoup de légèreté. Les quatre bras du grand transept se groupent gracieusement autour de lui.

C'est surtout de l'intérieur que les rosaces et les grandes fenêtres des transepts font beaucoup d'effet.

Le chœur, très vaste, contient trois rangées de stalle.

Un des points les plus remarquables de ce temple est la pureté et l'ampleur de l'acoustique, qualité qui manque malheureusement à une foule d'églises. La voix porte admirablement bien dans toutes les parties de l'édifice et l'on entend parfaitement les paroles du prédicateur ou du prêtre à l'autel, même quand il parle sur un ton peu élevé.

Le style qui paraît être très riche à première vue est en réalité très sobre, mais l'ensemble, l'harmonie des lignes et les dimensions de l'édifice en font ressortir toutes les beautés et tous les détails.

L'église contient environ 400 bancs en bas pouvant donner place à 1,200 personnes.

Le jubé principal réservé aux communautés contient environ 200 places.

Près de cent personnes peuvent se placer dans le jubé de l'orgue.

Le chœur peut contenir 150 personnes assises.

La forme adoptée par les architectes, la croix grecque, a été choisie surtout parce qu'elle donne l'avantage de grouper les fidèles plus près du prédicateur et de l'autel et l'expérience a prouvé que ces prévisions étaient parfaitement justes, car tout le monde peut voir les cérémonies de l'autel en quelqu'endroit qu'on soit placé.

Le grand autel et les autels latéraux, ainsi que les stalles du chœur, ont été exécutés par M. Félix Ménard.

Le coût total de l'édifice a été de \$125,000, somme relativement

minimie, si l'on examine attentivement la nature et l'importance des travaux.

Jeudi matin à sept heures^{* * *} commencèrent les cérémonies de la consécration de l'église. C'est Mgr de Montréal qui a consacré l'Église. Sa Grandeur était assistée de MM. Dupras, curé de Sainte-Philomène et Blanchard, curé de Saint-Isidore. MM. I. Donnelly et Martin remplissaient l'office de maîtres de cérémonies. Le maître-autel fut dédié à saint Antoine, patron de la paroisse de Longueuil.

Les autres autels furent consacrés comme suit :

L'autel de l'Assomption de Marie, par Mgr Duhamel, assisté de MM. Croteau, curé de Plantagenet et Duhamel, vicaire de Saint-Hyacinthe. M. P. Beauchamp, curé d'Aylmer était maître des cérémonies.

L'autel de sainte Anne, par Mgr A. Racine ; les assistants étaient MM. Vézina et Cousineau ; et le maître de cérémonies, M. E. Pépin.

L'autel saint Joseph par Mgr McNeirny, assisté par M. le chanoine Rhault, de Trois-Rivières et le chanoine P. Larocque, de Saint-Hyacinthe ; M. Latulippe, maître de cérémonies.

L'autel saint François d'Assise par Mgr Cleary, assisté par M. Chèvrefils, curé de Sainte-Anne du Bout de l'Île et de M. Godard, maître de cérémonies ; M. G. Lepailleur, vicaire à Hochelaga.

Une foule immense de fidèles accourus pour assister à la fête, et qui durent stationner à l'extérieur pendant la première partie de la cérémonie, entraient à l'église à la suite de la procession qui se fit pour transporter de la chapelle du collège à l'intérieur de l'église, les reliques destinées aux tombeaux des différents autels. Ces reliques étaient portées par des prêtres revêtus des ornements sacerdotaux. Tous les évêques, portant la chape et la mitre suivaient la procession.

Chacun de ces prélats dit une messe basse sur l'autel qu'il venait de consacrer, pendant que Mgr l'archevêque poursuivait la cérémonie générale de la consécration.

La grand'messe pontificale, chantée par Mgr Fabre commença vers les onze heures. Sa Grandeur avait comme prêtre assistant le R. P. Hudon, S. J. et comme diacres d'honneur, MM. Tassé, curé de Saint-Cyprien, et Manion, d'Albany. MM. Charles Laroque et Messier agissaient respectivement comme diacre et sous-diacre d'office.

Le sanctuaire était rempli par plus de cent prêtres, venus de toutes les parties du pays.

Un chœur puissant de deux cents voix chanta la messe dite du second ton harmonisée.

Le sermon fut donné par Mgr l'archevêque Duhamel.

La messe nuit vers midi.

Bientôt le superbe carillon de l'église sonna l'Angelus. Tous les évêques et les prêtres et les invités se rendirent au collège où les attendait un dîner offert par les dames de Longueuil.

L'après-midi à deux heures et demie eurent lieu les vêpres solennelles. L'église était encore remplie de fidèles et Sa Grandeur Mgr Lafleche prononça un nouveau sermon de circonstance, qui fut comme le digne couronnement d'une des plus belles fêtes que l'on ait vues dans le pays.

Cette solennité qui vient d'avoir lieu fait le plus grand honneur à la paroisse de Longueuil, non seulement à cause des pompes qui l'ont accompagnée et de la munificence avec laquelle les citoyens ont reçu leurs nobles hôtes et leurs visiteurs, mais encore parcequ'il s'agissait de consacrer une église dont la construction est un fait sans précédent dans ce pays.

Commencé il y a trois ans à peine, ce temple aux proportions si grandioses, aux décorations si riches, est déjà terminé et payé ; bien plus, les fidèles ne sachant plus mettre de limites à leur généreux dévouement, luttent entre eux à qui fera pour la beauté de l'église, le plus riche cadeau ; c'est ainsi qu'elle est pourvue, d'un carillon splendide, d'un chemin de croix, dont chaque station a coûté plus de cent piastres, de nombreuses statues, de deux orgues, de magnifiques lustres, et d'un grand nombre d'autres articles d'ornementation.

Cette cérémonie laissera des souvenirs ineffaçables, parmi les hôtes distingués qui avaient répondu à l'appel de M. le curé de Longueuil et elle sera, pour la pieuse population de cette paroisse, la plus précieuse récompense de sa générosité. Les citoyens de Longueuil viennent de montrer comment avec du dévouement, de l'énergie, des sacrifices généreux on peut bâtir un beau temple ; ce noble exemple sera certainement suivi.

PÈLERINAGE DU TIERS ORDRE A SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ LE 19 JUILLET

Nous lisons dans la *Petite Revue du Tiers-Ordre* :

“ Le pèlerinage est devenu une de nos dévotions populaires. Le peuple canadien, plein de foi, n'hésite pas à confesser hautement ses croyances, à proclamer hardiment les miracles dont Dieu le favorise ; aussi chaque été, presque chaque jour, de toutes les parties du pays on voit des multitudes de pèlerins se diriger vers les sanctuaires privilégiés du Sacré-Cœur, de la sainte Vierge, de sainte Anne, ou d'autres saints, et il est rare que ces pieux voyages ne soient pas illustrés de miracles qui frappent d'étonnement les protestants et les impies.

“ Les tertiaires ne sont pas restés en arrière. Déjà depuis plusieurs années, ils ont eu leur pèlerinage au Sacré-Cœur. Cette année, ils auront celui de *Sainte-Anne de Beaupré le 19 juillet*. Il faut que chaque tertiaire se fasse zélé, et que ce pèlerinage fasse grand honneur, et rapporte beaucoup de mérites au Tiers-Ordre.

“ Il faut pour cela que notre pèlerinage soit : 1. *Une protestation* contre l'indifférence de ceux qui, uniquement occupés de leurs

intérêts matériels, vivent sans souci de leurs intérêts spirituels ; *Une protestation* contre le respect humain ; nous partirons au grand jour, confessant notre foi en Dieu, notre vénération pour la sainte Vierge et sainte Anne ; notre extérieur sera celui de chrétiens et de tertiaires convaincus ; *Une protestation* contre la mollesse ; rien n'arrêtera les pèlerins ; ni le mauvais temps, ni la fatigue ; ils renonceront à leurs aises ; leur voyage, s'il le faut, sera une pénitence qui, certainement se changera bientôt en joie.

“ *Une espérance* pour l'Eglise, car nous prierons pour qu'elle obtienne la paix et les secours nécessaires à sa mission ;

“ *Une espérance* pour notre pays : ses enfants prieront afin que la foi s'y retrempe, et que notre société devienne de plus en plus chrétienne ;

“ *Une espérance* pour nos paroisses et pour nos familles, car nous demanderons que sainte Anne les protège ;

“ *Une espérance* pour nous : nous y trouverons la santé, la piété, l'amour et les grâces nécessaires à notre salut. ”

LA VIE DE PRIÈRE.

Lorsque la grâce, par son aimable impulsion, amène un homme à se donner à la prière, il pénètre dans le sanctuaire, et la prière le transforme en un homme nouveau. Peu à peu, il devient si intimement convaincu que la prière est sa vie, qu'il finit par prier toujours. Sa vie est une prière non interrompue. Je dis non interrompue parce qu'elle consiste moins dans la méthode ou dans la forme, selon qu'elle est mentale ou vocale, que dans une disposition habituelle du cœur en vertu de laquelle toute action, toute souffrance devient une prière vivante.

Ainsi la vie de prière, qui est le signe distinctif de l'homme surnaturel, consiste à prier toujours. Mais qu'est-ce que prier toujours ? Qu'est-ce que Notre-Seigneur a voulu dire par là ? Prier toujours, c'est toujours sentir le besoin si doux de prier, c'est avoir soif de la prière. La prière rend la grâce palpable ; elle la fait sentir ; elle la fait toucher ; c'est ainsi qu'elle affermit notre foi et enflamme notre amour.

Par suite de cet attrait pour la prière, nous finissons par en acquérir l'habitude, en nous marquant des heures fixes pour vaquer soit à l'oraison, soit à la prière vocale. Je ne prétends pas que l'habitude de la prière suffise pour faire un homme de prière, mais Dieu n'enverra pas le feu du ciel si nous ne commençons par ériger le bûcher du sacrifice. Ne négligeons pas non plus l'oraison jaculatoire : il est bon d'avoir certaines invocations régulières ; mais, ce qui vaut mieux encore, c'est de faire monter vers le ciel, dans le cours de la journée, des aspirations fréquentes et spontanées, qui s'exhalent librement d'un cœur rempli d'une ferveur exubérante. D'ailleurs il résulte de l'habi-

tude de prier une certaine gravitation de l'âme vers Dieu qui provient de l'amour et de la pratique de la présence divine, et qui passe tour à tour de l'intercession à l'action de grâces, de l'action de grâces à la louange, de la louange à la demande, selon les différentes dispositions de notre esprit, sans qu'il nous en coûte aucune peine, sans presque que nous ayons conscience de ce qui se passe en nous. Prier toujours c'est encore renouveler nos actes de pure intention pour la gloire de Dieu, et communiquer ainsi la vie de la prière à nos actions, à nos conversations, à nos études et à nos souffrances.

Voilà ce que j'entends par prier toujours : voyez maintenant quels sont les heureux résultats de cette prière perpétuelle ! Elle jette tout à coup un homme dans un état surnaturel. Il est dans un autre monde que les autres hommes. Son entourage n'est pas le même que le leur ; c'est dans la société de Dieu, de Jésus, de Marie, des anges et des saints, que s'écoule sa vie. Ils sont le courant qui entraîne son intelligence, et souvent même ils président à l'expression de ses pensées. Ses intérêts, ses espérances, ses tendances ne ressemblent en rien à ceux des autres hommes. — Tel est l'homme dont les facultés, les affections, et en quelque sorte les sens, ont été maîtrisés par l'esprit de prière.

LE PÈRE FABER.

LA PAIX

On lit dans le *Moniteur de Rome* :

“ S. G. Mgr Cecconi, archevêque de Florence, vient de publier sous ce titre, à l'occasion des fêtes religieuses et civiles célébrées pour l'inauguration de la façade monumentale de *Santa Maria del Fiore*, une Lettre pastorale dont l'objet répond opportunément au besoin de la paix “ qui s'impose à tous les esprits, dit l'éminent archevêque, comme un repos nécessaire après de longues querelles. ” Sa parole, ainsi qu'il le déclare lui-même, s'adresse à tous ceux qui, bien que négligents dans la pratique de la religion et dominés encore par des préjugés à l'endroit de l'action sociale de l'Eglise n'ont cependant pas renié leur foi et reconnaissent même que le catholicisme est la source des plus précieux bienfaits.

Ceux-là, dit-il avec l'accent de la charité apostolique, je les appelle tous frères, parce qu'ils sont tous fils d'un père commun, et je les invite à ne pas se tenir à l'écart, parce que c'est là ce qui perpétue les malentendus, ce qui empêche l'échange d'explications nécessaires et, parlant, le triomphe de la vérité, l'amitié, la fraternité. Ne refusez donc pas, leur dit-il encore, d'écouter les raisons de la partie adverse... Par bonheur, on peut raisonner avec vous, parce que vous avez certains principes communs avec vos adversaires et qu'ainsi la dispute devient possible, car, comme le fait observer le grand philosophe d'Aquin, il ne répugne pas à la philosophie d'accepter la discussion, même avec ceux qui nient ses principes, pourvu qu'ils admettent quelque chose qui soit comme un point de départ fixe et accepté de l'un et de l'autre.

“ Avant tout et pour débayer le terrain d'un des plus graves obstacles qui s'opposent à l'attente, l'archevêque de Florence s'attache à dissiper le préjugé trop commun d'après lequel on attribue au clergé des sentiments d'hostilité ou d'indifférence pour les conquêtes de la civilisation, pour les aspirations de la société au milieu de laquelle il vit. A cet effet, Mgr Ceconi montre que tout contribue, au contraire, dans l'éducation du clergé, sous le double rapport scientifique et moral, à en faire non seulement l'ami, mais l'initiateur et le guide du véritable progrès. Sans doute, en fait d'éducation scientifique, le clergé couronne l'édifice des études par la théologie, mais “ cette reine des sciences lui permet d'harmoniser logiquement les vérités révélées par voie surnaturelle avec celles que la raison parvient à connaître par ses seules forces, si bien qu'il embrasse ainsi tout le champ des connaissances quant aux premiers principes et des actions humaines quant à la règle de conduite ; aussi un écrivain non suspect, Proudhon, a pu dire : “ Chose admirable, jusqu'au fond de “ nos débats politiques, nous trouvons toujours là théologie. ” Au reste, qui est-ce qui entrave le clergé dans la voie des fortes études ? “ N'est-ce pas ceux qui prétendent le former aux habitudes de la caserne, pour ne laisser à l'Eglise qu'une légion d'invalides ? ” Mais, malgré tout, ce clergé sait encore occuper une digne place et parfois même la première dans les conquêtes de la science.

Il y a peu de jours, à Florence, dit Mgr Ceconi, vous avez vous-même accompagné à la tombe, avec des honneurs solennels, un pauvre religieux, parce qu'il s'était illustré dans les sciences naturelles. A un autre religieux qui a arraché à l'astre du jour les secrets de la constitution physique, l'Italie élevait naguère un monument. En Italie aussi se trouve un religieux qui a créé une forte association de savants pour rechercher les lois des vicissitudes atmosphériques, pour rendre plus sûre votre navigation et pour scruter les causes des bouleversements de ce sol auquel vous êtes si attachés. En même temps, nous voyons Léon XIII reconstruisant l'édifice philosophique dont une fausse science a ébranlé les fondements et ouvrir les trésors des documents historiques aux savants de tous les pays, pour qu'ils relèvent un autre édifice, celui de l'histoire devenue, comme on l'a dit et par un effet de la mauvaise foi, une conjuration permanente contre la vérité. Ah ! donnez au clergé un peu de tranquillité, laissez-lui étendre ses rangs, et vous verrez qu'il saura devenir pour vos enfants maître dans toutes les sciences, comme il l'a été pour vos aïeux.

“ A plus forte raison, comme le démontre éloquemment Mgr Ceconi, l'éducation morale du clergé le rend particulièrement propre à soulager toutes les misères publiques et privées et à remplir à ce titre une mission éminemment bienfaisante et civilisatrice, à faire preuve des sentiments du plus pur patriotisme.

Cependant, poursuit Mgr Ceconi, l'opposition existe... On voudrait que le clergé consentit à tout ce qu'on lui demande sous le couvert de la civilisation, du progrès, de la patrie, même à ce qu'il ne peut ni ne doit accepter à moins de renier les principes qui sont acceptés en théorie par les adversaires dont j'entends parler ici. Eh ! bien que l'on écoute sur ce point une autorité non suspecte :

“ Quand vous demandez au Pape, disait le comte Camille de Cavour, de faire

à la société civile les concessions requises par la nature des temps et par les progrès de la civilisation, mais qui se trouvent en opposition avec les préceptes positifs de la religion dont il est le Pontife suprême, vous lui demandez une chose qu'il ne peut ni ne doit faire... Ce qui est de sa part, non pas de l'obstination, mais de la fermeté, est, à mon avis et à en juger au point de vue catholique un titre de mérite."

Et, pour montrer ce que valent certains progrès de la civilisation en tant qu'ils sont incompatibles avec les principes catholiques, l'archevêque de Florence a soin de rappeler cette autre parole célèbre de Cavour : " Si nous faisons pour nous-mêmes ce que nous sommes en train de faire pour l'Italie, nous serions de grands criminels, " et, certes, c'est là le jugement le plus sévère que l'on puisse porter sur les faits accomplis au nom de la civilisation et du progrès.

" Mais, d'autre part, on ne saurait assurément considérer comme mauvaises et condamnables toutes les aspirations modernes, et, traçant sur ce point capital la ligne de conduite à suivre, Mgr Cecconi s'exprime en ces termes :

Il y a dans ces aspirations un mélange de bien et de mal, de juste et d'injuste, de raisonnable et d'exagéré. Mais, comme il n'est point facile à des intelligences qui ne sont pas accoutumées à scruter le fond des choses de discerner le bien du mal, pourriez donc ne vous décideriez-vous pas, ô hommes de dix-neuvième siècle, si vraiment vous êtes las de tant de soulèvements, à demander à qui peut la prononcer avec autorité la sentence définitive sur les questions qui tiennent continuellement agitées la société civile ? Vous surtout qui êtes et déclarez vouloir rester catholiques, vous vous mettriez en contradiction avec vous-mêmes, si vous cherchiez d'autres moyens pour obtenir la paix dont le monde a besoin. A qui voudriez-vous vous adresser pour des questions qui touchent intimement aux principes moraux et à leurs applications pratiques si ce n'est à celui qui a toujours été le maître sûr et impartial de la morale publique et privée, même alors que de superbes monarques, répétant la demande d'Hérode à saint Jean-Baptiste, voulaient obtenir un oui qui ne leur a pas accordé ? Sachez donc vous élever jusqu'aux hauteurs sereines de la réflexion, sachez penser avec votre esprit et d'après vos principes. Renoncez en un mot à la fautive idée qu'il puisse y avoir un catholicisme plus pur, plus éclairé que celui du Pape.

" Après avoir cité à l'appui l'autorité de Gioberti (du temps où cet écrivain ne s'était pas encore laissé égarer), l'archevêque de Florence entreprend de montrer que rien ne manque à notre grand Pontife : ni la mission, ni la science, ni les aptitudes, ni l'estime universelle, pour prononcer avec l'efficacité voulue la parole de paix dont l'Italie a besoin et qu'elle doit lui demander. Dans le développement de ces divers points Mgr Cecconi déploie une éloquence pastorale et toute persuasive. Il aime à citer les aveux des adversaires et à mettre ainsi en relief, avec une force d'évidence irréfutable, la nécessité pour l'Italie de tourner ses regards vers le Pape et de lui demander le salut, d'après la parole de l'Evangile : *Savez-vous, Seigneur, car nous périssons.* Tout en regrettant de ne pouvoir suivre ici dans tous ses détails la pen-

sée maîtresse de l'éminent archevêque, nous voulons au moins citer le passage suivant de la Lettre pastorale :

Quel est le Pontife auquel nous devons nous adresser aujourd'hui ? — Le monde entier retentit de son nom. Qui est-ce donc qui ne verra pas en Léon XIII le Pape incarnant en lui, pour ainsi dire, d'une manière merveilleuse, les vertus qui sont la base de toutes les autres, ainsi bien dans l'ordre privé que dans l'ordre public ? Son pontificat, non pas long encore mais déjà glorieux, n'est-il pas une succession rapide d'actes où l'on ne sait ce qu'il faut admirer davantage, de la prudence dans l'action, ou de la justice dans la résolution, ou de la modération dans ce qu'il exige, ou de la force dans ce qu'il soutient ? Certes, Léon XIII n'ignore pas les besoins et les aspirations de notre époque.

“ Nous proclamons librement la vérité, a-t-il dit, comme c'est Notre devoir. “ Mais ce n'est pas dire que Nous méconnaissions la nature des temps présents, “ ou que Nous croyions devoir répudier les progrès honnêtes et utiles de l'époque moderne. Nous voudrions seulement que les Etats fussent mieux assurés “ contre les périls et constitués sur des bases plus solides, et cela sans amoindrir nullement la juste liberté des peuples. attendu, que la vérité est la mère “ et la sauvegarde certaine de la liberté humaine : *C'est la vérité qui vous rendra libres.* ” Voilà le grand prêtre que Dieu envoie aujourd'hui à l'Italie et au monde : *Ecce sacerdos magnus.* Les hautes vertus de l'apostolat suprême qui brillent en Léon XIII le rendent particulièrement agréable à Dieu. Les hommes, ceux-là même qui vivent hors du bercail du Christ, restent frappés à l'aspect de cette figure majestueuse qui s'élève au-dessus de ses contemporains, et ils saluent en lui l'auguste interprète des lois éternelles de la justice : *inventus est justus.* Comme un autre Noé, le nouveau juste pourra donc sauver la société du naufrage universel et offrir au monde l'exemple de la justice et, parlant, le gage de la réconciliation et de la paix. Puisse-t-on dire de lui jusque dans les âges les plus éloignés : *in tempore iracundie factus est reconciliatio !* Ce vœu qui s'élève désormais de tant de cœurs au sein des nations civilisées et dont la réalisation épargnerait indubitablement tant de sang et de désolation, ce vœu devient en Italie aussi chaque jour plus vivace et plus puissant. — J'entends, il est vrai, murmurer à mon oreille : “ Le Pape serait à la fois juge et partie. ” — Silence, mes frères : un père offensé n'a jamais été réputé partie dans les troubles domestiques, il est le juge né de sa famille. Et n'est-ce pas pour nous une gloire d'avoir chez nous notre juge et notre père ?

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Le cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, a profité de son séjour à Rennes pour faire ce qu'il appelait “ son pèlerinage ” à la Tour-Saint-Joseph, maison-mère et noviciat des Petites-Sœurs des Pauvres. Il a été accueilli par les Petites-Sœurs non seulement comme Primat d'Amérique et Prince de l'Eglise, mais comme bienfaiteur insigne de la Congrégation. En effet, le cardinal Gibbons a fondé lui-même deux maisons des Petites Sœurs des Pauvres en Amérique : l'une à Richmond, tandis qu'il gouvernait ce diocèse ; l'autre à Baltimore. Son Eminence trouvait à la Tour-Saint-Joseph une trentaine de novices américaines, dont plusieurs appartiennent à sa ville épiscopale.

Mgr Gibbons qui parle assez facilement le français, a exprimé la vive satisfaction qu'il éprouvait à visiter le noviciat d'une congrégation qui fait l'édification du Nouveau-Monde, même des

protestants, qui trouvent dans la Petite-Sœur des Pauvres "lévéritable type de la charité chrétienne" s'adressant indifféremment à toutes les nationalités et à toutes les religions "pourvu que l'on soit malheureux !" C'est une prédication ou mieux un apostolat en action qui est appelé à exercer la plus précieuse influence sur l'esprit "éminemment pratique" des Américains.

On annonce que par suite du vote de loi politico-ecclésiastique par les Chambres prussiennes, plusieurs monastères, fermés en exécution des lois de mai, vont se réouvrir.

Au mois de juin le grand monastère des Bénédictins de Beuron s'ouvrira. Il y aura, à cette occasion, une grande fête religieuse à laquelle assisteront les quatre abbés de la congrégation de Beuron.

Le *Times* de Londres publie une lettre demandant instamment le rétablissement des relations entre l'Angleterre et le Saint-Siège, en vue surtout de l'attitude que prenait alors le Vatican dans les affaires d'Irlande. Malheureusement, ajoute l'auteur de la lettre, "par fanatisme ou par peur des fanatiques," les différents Cabinets n'ont pas osé entrer en relations officielles et directes avec le Vatican. La lettre se termine ainsi :

L'Angleterre peut croire qu'il y a de la sagesse de sa part à éviter soigneusement, et jusqu'aux moindres apparences, de reconnaître le Pape et l'Eglise dont il est le chef ; quant à moi, je considère comme une folie de ne pas voir que le Pape est un facteur politique, et que le Vatican, quand il ne serait que cela, est toujours un grand centre d'informations de toutes les parties du monde. Sûrement ce que fait la France athée ou l'Allemagne protestante, l'Angleterre pourrait le faire sans crainte d'être accusée d'une complaisance dangereuse pour la Papauté.

Comme on le voit, l'idée de relations officielles entre le Vatican et l'Angleterre fait son chemin dans les esprits. Les protestants les plus ancrés dans leurs préjugés ne peuvent rester indifférents au magnifique éclat qui environne actuellement le Saint-Siège.

Une feuille médicale de Londres, le *Lancet*, parle en termes élogieux du Bref de Léon XIII à Mgr l'évêque de Saint-Paul sur les sociétés de tempérance. "Léon XIII, dit la feuille en question, montre une vive sollicitude pour l'amélioration des classes ouvrières, mobilisant les forces de l'Eglise et ne craignant pas d'appeler l'hygiène au secours de sa croisade philanthropique." Nous avons tenu à reproduire cette appréciation d'une feuille protestante.

Il y a deux ans la colonie allemande avait envahi sous la conduite du vice-consul, la propriété du célèbre couvent de Mont-Carmel en Syrie. On abattit les murs sous prétexte de construire une route. Les catholiques de la Palestine s'émurent vivement de cette profanation et le consul de France intervint pour arrêter

la furie des démolisseurs, Lorsque les faits furent connus au dehors, l'indignation fut générale et le litige fut porté devant les tribunaux ottomans. D'après les dernières nouvelles arrivées à la Propagande, la cour de Damas jugeant en appel a confirmé les droits séculaires des religieux Carmes.

Tonkin méridional.—*La famine.*—*Les Missions catholiques* publient la note suivante qui leur est envoyée par l'un de MM. les Directeurs du Séminaire des Missions Étrangères de Paris :

“ Permettez-moi d'avoir recours à votre bienveillance pour intéresser vos lecteurs en faveur de nos malheureux néophytes du Tonkin. Ceux qui ont échappé aux massacres et au choléra, sont maintenant en proie à une famine dont vous aurez une idée par ces quelques lignes de Mgr Pineau, vicaire apostolique du Tonkin méridional :

“ Dites aux âmes charitables qui s'intéressent à nous, m'écrit le prélat, que le sang de nos chrétiens, répandu à flots depuis un an, a déjà fécondé le sol qui l'a reçu. Deux villages païens, Hoa-luât et Dong-ai, qui, lors des troubles, ont égorgé au moins onze cents chrétiens demandent aujourd'hui le baptême !

“ De leur côté, malgré les troubles qui bouleversent encore le pays, les tribus laotiennes viennent me demander un missionnaire pour leur annoncer l'Évangile, et me prient d'être leur intermédiaire pour qu'elles puissent être placées sous le protectorat de la France : voilà nos espérances.

“ Mais la famine est atroce. De mémoire d'homme, le riz n'avait été aussi cher. Presque chaque jour je vois quelques malheureux tomber d'inanition devant ma porte. Nos ressources sont épuisées ; nous ne pouvons plus rien. Pour vous, si vous pouvez quelque chose, venez à notre secours. *Si quid pctes, adjuva nos.* Ce qui rend notre situation encore plus affreuse, c'est que nos chrétiens ne peuvent sortir pour exercer leur petit commerce et se procurer du riz : la circulation n'est pas encore possible.

“ L'Église commencée par Mgr Croc, mon prédécesseur, mon grand et mon petit séminaire restent inachevés sans que je puisse prévoir quand je pourrai les terminer. Vu la famine de cette année, nous pourrions facilement recueillir des milliers d'enfants si nous avions de quoi les nourrir.

“ Vous le voyez, nous avons grand besoin de prières pour que le bon Dieu se laisse enfin fléchir et fasse luire des jours meilleurs mais il est bien à désirer aussi que les aumônes nous arrivent abondantes pour réparer tant de ruines amoncelées.”

Les Missions catholiques ajoutent :

“ Nous recevons, au moment de mettre sous presse, une dépêche de Mgr Puginier, vicaire apostolique du Tonkin occidental demandant avec instance, comme Mgr Pineau, des secours pour conjurer la disette et repatrier les chrétiens de Thanhhoa.”

Dans une petite ville des environs de Buenos-Ayres, destinée à

devenir dans les vastes régions de l'Amérique centrale, presque aussi célèbre que Notre-Dame de Lourdes, s'est accompli le 8 mai, un fait qui donnera une grande impulsion au culte de la Reine du ciel.

Notre-Dame de Lujan a été couronnée en ce jour, au nom de Léon XIII, par Mgr Aneyros, archevêque de Buenos-Ayres, au milieu d'un concours immense de fidèles réunis aux pieds de la Vierge miraculeuse vénérée dans tous les pays de la République Argentine et des états voisins. La couronne, d'une richesse incomparable, est l'œuvre de M. Poussiègue. Elle a été portée à Rome par un missionnaire de Lujan qui l'a présentée au Saint-Père. Léon XIII, après avoir admiré longuement la beauté de ce splendide diadème tout enrichi de diamants et de pierres précieuses d'une valeur de plus de 40.000 francs, a témoigné au bon missionnaire sa souveraine satisfaction pour le zèle infatigable qu'il déploie à propager la dévotion des Argentins envers la Vierge Immaculée.

—
Son Eminence le cardinal Lavigerie, dans un sermon qu'il a prêché dernièrement à Lyon, a fait ressortir la nécessité d'autant plus grande de soutenir ses œuvres d'Afrique que le gouvernement retire son appui matériel.

Il a supprimé du budget une somme de 500,000 francs affectée au clergé de Tunis, il refuse actuellement celle de cent mille francs, destinée à l'entretien des séminaires africains.

Une fois le protectorat établi en Tunisie, le cardinal Lavigerie, ému de ce que les pauvres soldats mouraient faute de soins—il n'y avait point d'hôpitaux—fit construire à ses frais un hôpital de deux cents lits ; cet hôpital est entièrement occupé à cette heure—il est laissé par le gouvernement à la charge entière du cardinal.

Puis il n'y avait de collège à Tunis.

Sur la prière du gouvernement, le cardinal Lavigerie en fonde un ; l'Etat suivant son habitude, continue à serrer les cordons de sa bourse.

Le cardinal, dit le *Nouveliste de Lyon*, a raconté cela à son nombreux auditoire sans récrimination, avec modération, nous n'osons pas dire sans amertume.

UN TOULOUSAIN CHEZ LES ARABES.

La *Semaine catholique* de Toulouse publie la lettre suivante de M. l'abbé Marceille, aumônier militaire en Tunisie.

“ Gafsa, le 29 avril 1887.

“ A vous qui habitez au milieu des splendeurs de la basilique toulousaine, je raconterai une autre scène, religieuse aussi, à laquelle j'ai été mêlé dans un palais. C'était à mon retour de Souk-el-Djémaâ et peu de jours avant mon départ pour Gafsa. J'avais

promis au caïd de la grande plaine du Sers de m'arrêter chez lui à mon passage.

“ Arrivé à peu de distance de sa maison et près d'un bordg où je devais passer la nuit avec les soldats qui m'accompagnaient, je me rendis à cheval chez le caïd. Sa maison est entourée d'arbres et de pauvres tentes. Après les saluts d'usage, le caïd me fit entrer dans la salle où il rendait la justice. Il m'offrit le café et m'entretint de Souk-el-Djémaâ. Au bout d'un moment, un Arabe apporta un tapis, le caïd se leva et demeura longtemps prosterné en prières.

“ Je restai assis à ma place, priant de cœur. Quand le caïd eut terminé ses prostrations répétées, il revint s'asseoir à mes côtés et écouta avec une apparente indifférence la plainte d'un Arabe contre un de ses voisins. Le jugement fut concis : Barra, éloigne-toi. L'Arabe avait parlé debout sur le seuil. Il salua le caïd et s'éloigna. Nos avocats seraient mal à l'aise ici.

“ Je repris la conversation avec le caïd : “ Tu m'as promis, me dit-il, de manger et de coucher chez moi ; le feras-tu ? — Oui, lui dis-je. — Tu me rends heureux, reprit-il. ” Il était cinq heures du soir environ. Je commençais à avoir faim. Je supposais que le dîner ne se ferait pas trop attendre. Au lieu du dîner, un serviteur apporta de nouveau le tapis de la prière. Le caïd se leva aussitôt et commença de nouveau ses prostrations.

“ Dans un sentiment de fierté catholique, je me levai aussi et allai m'agenouiller devant la maison du caïd, en regard des tentes arabes. J'étendis un peu les bras comme le fait le prêtre à la messe, et je récitai le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo* à haute voix.

“ J'étais l'objet d'une curieuse attention. Quand j'eus terminé, je me levai et bénis les tentes environnantes avec le plus de solennité qu'il me fut possible. Quand je rentrai, j'expliquai au caïd ce que je venais de faire. “ C'est bien, me dit-il ; le grand devoir de “ l'homme est de prier Allah. ”

“ Involontairement je pensai à ces paroles du Sauveur : Ce peuple m'honore du bout des lèvres.

“ Vraiment, ce brave caïd me paraissait remplir de pures formalités. La conversation traîna un peu, et enfin le caïd m'engagea à monter à l'étage supérieur pour manger.

“ Là m'attendait une autre cérémonie. La salle où m'introduisit le caïd était richement parée de tentures et d'armes arabes. Dans le fond était dressé un lit entouré de rideaux et chargé de coussins. Je fus quelque peu surpris de ne pas voir de table. La conversation s'en ressentit. Au bout d'un instant, le frère et le neveu du caïd entrèrent. Nous échangeâmes des poignées de mains et d'interminables saluts. La nuit était venue ; on alluma des bougies, et bientôt après, je vis apporter non le dîner... mais le tapis !

(A suivre.)

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.

xx Mach. XII. 46

PRIONS POUR NOS MORTS

Lucie Cossette, ve Matte.—Julien Michaud.—E. Paradis, ve Sigouin.—
Camille Nantel.—L. Thibault, ve Girard.—Marcellin Noël.—Pierre Na-
deau.—R. Grothé, ve Poitevin.—J. Dowal, ép. Voghel.—Joseph Hudon—
Ann Brennay, ve Doran.—Vitaline Lauzon.—Olivier Samson.—J. Jean-
notte, ve Lamarche.—David Mulloy.—Edouard Crimard.—Johanna Ryan,
ve McKough.—E'zier Roy.—Louis Casavan.—Bernard Kean.—James
Quintand.—Joseph Duclos.—Célestin Vezeau.—Sophie Pharon, ép. Simon.
—A. Rebin, ép. A. Demuy.—H. Graut, ve Dubois.

DE PROFUNDIS.

MAGASIN DU SACRE-CŒUR

DESAULNIERS FRERE & CIE

(SUCESSEURS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'EGLISES

VETEMENTS SACERDOTAUX ET VASES SACRES

ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE

CHAPELETS, MEDAILLES ET CRUCIFIX

BANNIÈRES, FERINOS A SOUTANES, SAY NOIR,
HUILE D'OLIVE, CIERGES, ETC., ETC.

Toutes les commandes par la malle ou autrement sont remplies avec pon-
tualité et promptitude.

Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont priés de bien vou-
loir faire une visite à notre assortiment qui est absolument au complet.

1628 RUE NOTRE-DAME 1628

MONTREAL.

PENTURES

A RESSORT DE GEER
employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édi-
fices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENETRE

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

BEAUCHAMP & BÉTOURNAY

SAISON D'ÉTÉ. Assortiment complet et varié d'étoffes à robes des plus jo-
lies, et des meilleures fabriques. CACHEMIRES en très grande variété.

REDUCTION EXTRAORDINAIRE, dans les prix.

SPÉCIALITÉS D'ÉTOFFES, pour les communautés religieuses et les
pensionnats.

677 RUE SAINTE-CATHERINE MONTREAL



MEARS & STAINBANK

LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL

22 RUE ST-NICOLAS, Montreal

AGENTS AUSSI POUR

THE JONES BELL FOUNDRY CO.

TROY NEW-YORK

WILLIAM BRITTON

PLOMBIER

Poseur d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL

COMMANDES EXÉCUTÉES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

JOS. CHS. VAILLANCOURT

Menuisier & Charpentier

145 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois et en peinture,

— A BAS PRIX

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec soin. Première qualité de drogues et matières chimiques.

AUX MESSIEURS DU CLERGE ET AUTRES.

ARTHUR SIMARD

— DOREUR ET MANUFACTURIER DE —

MOULURES POUR CADRES.

Marchand de Gravures sur acier, Chromos, etc. Un magnifique assortiment de miroirs dans tous les prix.

SPECIALITE

ENCADREMENT DE CHEMINS DE CROIX

— ET —

DECORATIONS POUR EGLISES

Atelier : ECOLE DE REFORME, RUE MIGNONNE

Magasin : No. 1662 RUE NOTRE-DAME, Montreal.

ORGUES--HARMONIUMS DOMINION

—FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT PAR L. E. N. PRATTE.—

PAR LA
COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION,
BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue : en tant pour 5 ans et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SUAUVITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrication étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums "DOMINION".

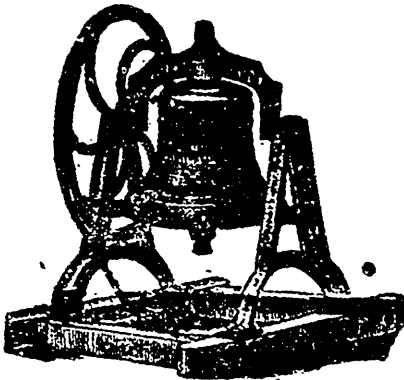
Satisfaction garantie et conditions faciles

Toujours en magasins, L'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA
 Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec.

1678 RUE NOTRE-DAME, Montréal.



FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES

POUR EGLISES, COLLEGES ET COUVERTS

Seules ou en Carillons

AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

A meilleur marché et de meilleure qualité que les cloches anglaises ou américaines.

Fournitures pour intérieur des églises.

Appareils de chauffage d'après les meilleures systèmes.

E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.



Les célèbres Vins du Canada, la Bière et Porter Labatt de London, le Beurre de choix, sont les spécialités de la Maison,

J.-B. RICHER

No 556, Rue LaGauchetière

MONTREAL.



LOTÉRIE NATIONALE

2689 LOTS

VALEUR

\$50,000,00

TIRAGE DU 15 JUIN 1887

Pour renseignements s'adresser au secrétaire

S. E. LEFEBVRE,

No 19, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

HUILES POUR LAMPES DE SANCTUAIRES.
DECLAIRAGE POUR ETABLISSEMENTS PUBLICS. PENSIONNATS COLLEGES.
Pureté garantie.
DE TOUTES SORTES POUR L'INDUSTRIE.
ESSENCES ET PARFUMS, PRODUITS CHIMIQUES.
L. E. MORIN, jr. 14 Rue St-Thérèse, Montréal.

PEPIN & BOIRE

FACTEURS D'ORGUES D'EGLISE ET DE SALON

No. 605 Rue Sanguinet, Montréal.

30 ANS D'EXPERIENCE CHEZ MM. S. R. WERREN & FILS

TORONTO

Satisfaction garantie et conditions faciles. Réparation et accordage exécutés promptement et à bas prix

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie
pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour
les sculptures, etc. Service prompt
HURTEAU & FRERE,
92 Rue SANGUINET. MONTREAL.